



Les enfants palestiniens, 1ères victimes de l'occupation par Israël - expert

Richard Falk. / 3 mai 2011



Le Rapporteur spécial de l'ONU pour les Territoires palestiniens, Richard Falk, a alerté mardi la communauté internationale sur la terrible situation des enfants palestiniens « touchés de manière disproportionnée par l'occupation israélienne ».

« Depuis l'année 2000, 1.335 enfants palestiniens ont été tués à cause de la présence militaire israélienne et des colons dans les Territoires palestiniens. L'ouverture arbitraire du feu par les forces israéliennes sur des enfants palestiniens est choquante », a déclaré Richard Falk dans un communiqué.

« Les politiques de confiscation des terres, d'expansion des colonies, de démolition de logements et de déplacements forcés des familles, la révocation des permis de résidence et les restrictions sur la liberté de mouvement continuent d'avoir un impact grandissant sur les enfants », a-t-il ajouté.

Selon l'expert, les enfants sont les plus touchés par la politique israélienne. A Gaza, l'embargo israélien a considérablement réduit l'accès des enfants à l'alimentation, la santé et l'éducation.

« Le traumatisme psychologique de l'attaque israélienne sur Gaza en décembre 2008 et janvier 2009 continue d'affecter les enfants de manière disproportionnée », a dit le Rapporteur spécial.

Il a aussi déploré l'arrestation arbitraire d'enfants. Selon lui, 226 enfants sont actuellement en détention en Israël, dont 45 ont entre 12 et 15 ans.

« Les enfants continuent d'être arrêtés la nuit, aux postes de contrôle ou dans la rue. Après les arrestations, les enfants et leurs familles sont rarement informés des charges qui pèsent contre eux », a souligné l'expert précisant que l'arrestation d'enfants pour jet de pierres sont en augmentation à Jérusalem-Est.

Il a également tiré la sonnette d'alarme sur le manque d'accès à l'éducation. Il manquerait plus de 40.000 classes pour scolariser les enfants palestiniens. « La planification territoriale et les restrictions en Cisjordanie empêchent l'obtention de permis de construire forçant les communautés à construire des écoles illégalement et pouvant être démolies », a expliqué l'expert.

Pour lui, la communauté internationale ne « devrait économiser aucun effort pour contraindre Israël de se conformer « à ses obligations au regard du droit international humanitaire et des droits de l'homme » et « à mettre un terme à l'occupation illégale et prolongée » ainsi que de « respecter le droit d'auto-détermination du peuple palestinien ».

[Jérusalem-Est : la situation des droits de l'homme se détériore - expert](#)